



Si vous souhaitez
intégrer une
2^{nde} option classe
européenne...



L'option classe européenne, c'est quoi ?

- Vous aurez 2 heures d'option classe européenne en anglais dans votre emploi du temps :
 - Une heure d'anglais.
 - Une heure de discipline non linguistique. L'enseignement proposé au lycée est l'histoire-géographie.



Quand faire la demande ?

- Vous devez dans un premier temps être affecté(e) au Lycée Marguerite Yourcenar à la fin du mois de juin.
- Au moment de votre inscription, vous nous ferez part de votre souhait d'intégrer une 2^{nde}GT option classe européenne et fournirez les documents suivants :



Quels documents transmettre à l'inscription ?

- La fiche pédagogique transmise à votre collège d'origine dès le mois de mars. Cette fiche devra être complétée par le Professeur d'histoire-géographie, le Professeur d'anglais et le Chef d'Etablissement.
- Les bulletins de notes trimestriels ou semestriels de votre année de 3^{ème}



Après l'inscription...

- Une commission interne au lycée se réunit pour établir un classement et retenir 48 élèves.
- Vous serez avisé(e) de votre admission ou de votre non-admission par courrier avant le 13 juillet 2021.



Quelques précisions...

- Accéder à l'option EURO, c'est s'engager pour les 3 années de lycée, on ne peut pas abandonner en cours de scolarité.
- C'est donc un projet qui vous engage sur le long terme... et qui donne une mention particulière à votre baccalauréat.